



Le Franci'Liens

la lettre d'information de Terre de Liens Île-de-France

Île-de-France

LES



ÉVÈNEMENTS

→ AGENDA

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

→ ÉVÈNEMENTS

RETOUR SUR LES ACTIONS DE JANVIER ET FÉVRIER
ET LES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS

→ DU CÔTÉ DES FERMES

DES NOUVELLES DE LA FERME DE MILLY

→ FOCUS

LA CHARTE DU FERMIER TERRE DE LIENS

→ ÉCLAIRAGE DE FOND

LES CIRCUITS COURTS



MEILLEURS
MOEEEEUUUX!!!

Cl. Simon



AGENDA DES FORMATIONS

→ Formation « Tout savoir sur Terre de Liens » : le samedi 14 mars, de 9h à 14h. Cette formation s'adresse à tous les sympathisants qui veulent connaître de manière plus précise le projet de Terre de Liens (valeurs, histoire, évolution) et son fonctionnement (Foncière/Fondation/Mouvement) ainsi que la structuration et les projets menés en Île-de-France. Pour les infos et les inscriptions c'est ici.

→ Formation « Le contexte foncier français et européen » : le samedi 21 mars, de 9h à 13h. Cette formation vous donnera un aperçu des grandes tendances et évolutions récentes en matière de foncier en France et en Europe. Pour les infos et les inscriptions, c'est par ici.

RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS

→ JOURNÉE DES BÉNÉVOLES EN ACTION

Lors de cette journée qui se déroulait dans la Maison des associations du III^e arrondissement de Paris, une quinzaine de bénévoles se sont retrouvés dans une ambiance dynamique et conviviale. Après avoir présenté un bilan des actions bénévoles de l'année 2014 et fait un petit tour d'horizon des perspectives 2015, des ateliers de théâtre-forum ont été proposés par la compagnie NAJE sur la thématique de la mobilisation citoyenne et du lien entre les fermiers. Une vidéo de cette journée a été réalisée par une bénévole, Delphine Bonamy. Merci à elle ! Vous pouvez la visionner en téléchargeant le lien sur notre site Internet (ici).



→ SENSIBILISATION BIOCOOP



Comme indiqué dans le dernier *Franci'liens*, un important partenariat entre Terre de Liens et Biocoop a été lancé au niveau national. Des événements de sensibilisation se sont multipliés en Île-de-France, notamment à Brétigny-sur-Orge (91), à Bois-Colombes (92), à Rueil-Malmaison (92) et à Chambourcy (78), et ce grâce à l'action des bénévoles.

→ INSTALLATION DE ROBERT PIRÈS

Le 14 février dernier, le travail mené auprès de la commune de Magny-Hameaux visant l'installation d'agriculteurs a pris forme. Robert Pirès, maraîcher, est en cours d'installation et a organisé un chantier participatif pour l'implantation de ses premières serres. La production doit débuter dès le printemps.

LES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS

→ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE TERRE DE LIENS IDF !

Le facteur a dû déposer dans la boîte aux lettres des adhérents en 2014 une invitation pour l'Assemblée générale de Terre de Liens, qui aura lieu le mercredi 18 mars 2015, à Bagnolet, de 18h à 22h. Tous les adhérents de 2015 sont également bienvenus, donc si vous avez envie de participer, n'hésitez pas à adhérer. C'est par ici.

TERRE DE LIENS ÎLE-DE-FRANCE

24 rue Beaubourg, 75003 Paris • 09 70 20 31 46

idf@terredeliens.org • www.terredeliens-iledefrance.org

DU CÔTÉ DES FERMES

→ TOUSSACQ → LUMIGNY → MILLY-LA-FÔRET

NOUVELLES DE LA FERME DE MILLY

La trêve de Noël a été la bienvenue pour Thomas ROCHE, à l'issue de neuf mois de labeur ininterrompu depuis son arrivée sur la plaine de Milly.

Petit à petit, l'horizon s'éclaircit. Les travaux d'aménagement du futur foyer familial avancent de façon spectaculaire et une installation d'ici fin mars est envisageable. Un optimisme qui a incité Thomas à installer un portique pour les deux «loulous» qui, sans se faire prier, ont immédiatement adopté balançoire et autres accessoires.

Les amapiens locaux peuvent, chaque mercredi, évaluer l'avancement du chantier malgré l'obscurité encore précoce et un accès rendu boueux (mais toujours praticable) par une pluie persistante. Ils découvrent progressivement une maison qui sera très lumineuse et chaleureuse car bénéficiant d'une exposition idéale et dotée d'une isolation à toute épreuve. Cerise sur le gâteau: un système d'assainissement individuel par phyto-épuration (voir ici). Ce souci écologique que partagent Terre de Liens, Edwige et Thomas ROCHE, se confirmera par l'installation d'un chauffage au bois dont le projet est en phase de finalisation. En revanche, on ne sait pas ce qu'en pense Nanard*.

En contrepartie, suivre le chantier prive Thomas d'un temps précieux qu'il pourrait consacrer à son activité, ce qui est d'autant plus préjudiciable que la période hivernale est décisive pour la préparation et l'organisation de la saison d'été. La question est cruciale car la charge de travail va s'intensifier, mêlant travaux de finition de l'ha-

bitation et travaux des champs (plantations puis récoltes).

Thomas tout seul ne pouvant y faire face, il lui faudra de l'aide. C'est pourquoi, une priorité s'impose: celle de planifier les tâches sur du long terme (jusqu'à l'automne 2015) afin d'évaluer la charge de travail par grandes périodes, permettant d'établir un planning qui sera proposé à toutes les bonnes volontés (et qui, nous en sommes sûrs, se remplira très vite!) Un travail de préparation nécessaire pour le succès de la saison, la santé de Thomas et le bien-être de sa famille.

Cette planification, déjà évoquée par le groupe de suivi de la ferme lors de sa première réunion en décembre, ne remet pas en cause les projets à long terme que chacun partage, notamment en termes d'activités pédagogiques. Ils sont juste mis provisoirement de côté, le temps pour Thomas d'établir des bases solides permettant à l'exploitation de remplir sa fonction première. Chaque chose en son temps.

Pour finir, ne nous privons pas du plaisir d'évoquer l'aspect le plus positif de ces premiers mois d'activité. Il a trait à l'humain, tout simplement, et se résume en deux mots: solidarité et cohésion.

Cohésion car l'AMAP milliacoise constitue désormais un groupe où la bonne entente règne, en parfaite osmose avec Thomas.

Solidarité aussi entre les voisins agriculteurs d'aujourd'hui et d'hier (les frères MARIEN et la famille BRIAND), signe d'une coopération sans arrière-pensées qui nous fait entrevoir un bel avenir.

Un autre monde se met en place...

* Pour celles et ceux qui ne le connaissent pas, Nanard est le fidèle gardien à quatre pattes de la ferme.



Crédit photo: B. Redon

DES NOUVELLES DU MOUVEMENT

> C'est reparti pour une année de collecte. Le Trésor public a fixé les conditions de souscription pour l'année 2015 et celles-ci sont les mêmes qu'en 2014: l'action est maintenue à une valeur de 103 € pour une déduction fiscale de 9 %.

> En ce mois de février, la Foncière a accueilli sa nouvelle directrice: Emilie Wintzke, à qui nous disons bienvenue. Nous remercions également Philippe Cacciabue pour son engagement à Terre de Liens et nous lui souhaitons une belle continuation.

> Les salariés du mouvement (environ une soixantaine) se sont retrouvés pour une journée de séminaire d'équipe le 27 janvier dernier. Une réflexion a été élaborée sur l'appréhension du travail en équipe, la mutualisation des expériences possibles au sein du mouvement et le rôle et l'implication de chaque acteur dans une action de travail (acquisition d'une ferme par exemple). En favorisant la rencontre et l'interconnaissance, cette journée a permis de nombreux échanges de pratiques entre salariés des différentes régions. Le travail débuté se poursuivra au mois de juin.

APPEL À MOBILISATION

Vous pouvez participer aux actions de sensibilisation qui se poursuivent dans le cadre du partenariat avec les Biocoop. Pour plus d'infos, vous pouvez prendre contact avec Lucie.

> 13 ou 14 mars: Biocoop de Chelles (77)

> 21 mars: Biocoop de Montgeron (91)

D'autres actions pour lesquelles nous avons besoin de forces vives sont à venir:

> 21 mars: marché de producteurs, à Aulnay sous-bois (93)

> 10 et 11 avril: La Ferme, à Paris

> 9 mai: Festival Piaf 95, à Pierrelaye (95)

NIVEAU DE COLLECTE

Milly-la-Forêt: La collecte se poursuit doucement. Aujourd'hui nous en sommes à 180 272 €! Il reste encore à collecter 111 607 €, soit 1083 actions à souscrire à la Foncière TdL. Vous pouvez souscrire sur <http://www.terredeliens-ilededefrance.org> dans la rubrique «Participer à l'achat de terres».



Terre de Liens Île-de-France a élaboré, fin 2014, une « Charte du fermier Terre de Liens en Île-de-France » visant à préciser les engagements réciproques des fermiers et de l'association régionale Terre de Liens, au-delà des engagements juridiques contractuels prévus dans le bail. Cette charte, qui sera cosignée au début du bail par le fermier et l'association régionale pour toutes les fermes déjà acquises et les nouvelles acquisitions, comporte des obligations réciproques sur un éventail de points détaillés ci-après.

Terre de Liens Île-de-France s'engage à mettre en place un suivi régulier du fermier, au moins trimestriel la première année, et adapté dans le temps les années suivantes. Il sera réalisé par un salarié et un administrateur référent de Terre de Liens Île-de-France. Ce temps d'échanges sera l'occasion pour chacune des parties de faire le point sur le déroulement de l'installation et la réalisation de ce qui a été prévu, de dresser une analyse commune des réussites et des difficultés rencontrées, de rechercher des collaborations institutionnelles lorsque nécessaires.

De son côté, le fermier s'engage à transmettre à l'association les éléments permettant de rendre compte de l'évolution de sa ferme, tant positifs que négatifs, dans divers champs d'action : économique, social, environnemental, technique, etc. Parmi ces éléments, certains requièrent la confidentialité.

Ces échanges réciproques sont nécessaires à la vie institutionnelle de Terre de Liens, notamment pour la communication auprès des actionnaires et donateurs, et plus largement pour la sensibilisation des citoyens, qui représente une part importante de nos missions. Ils concourent également à assurer

une dynamique citoyenne suffisante autour de la ferme, permettant de conforter la collecte et, plus globalement, de renforcer le tissu de citoyens en soutien au fermier.

Les autres engagements réciproques concernent la collecte de fonds dédiés à la ferme, l'intégration du fermier dans le mouvement Terre de Liens et son implication dans les activités de l'association, la communication sur l'évolution de la ferme et

l'organisation d'événements ou visites ouverts aux sympathisants de l'association.

Toutes ces opérations reposent sur une relation de confiance réciproque, dans un climat de transparence, permettant à l'association d'appuyer au mieux le fermier dans la réalisation de ses objectifs, tout en respectant complètement son autonomie de décision.

Crédit photo : M. Ségur



LES CIRCUITS COURTS

Crédit photo: Terre de Liens



Pour le ministère de l'Agriculture, un circuit court est « un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire ».

En direct, ce peut être : vente à la ferme (50 % des producteurs en circuit court), cueillette, ferme auberge, vente collective, marché, tournée, vente par correspondance ou Internet, foires et salons, AMAP, groupement d'achat, distributeur automatique. La vente indirecte se fait dans des boutiques (de proximité ou sur Internet) ou en restauration, traditionnelle ou collective.

Disparition... et réapparition

Les circuits courts dominent jusqu'au milieu du xx^e siècle : villageois et habitants des bourgs vont à la ferme ; dans les villes, les paysans écoulent leur production au marché et livrent les commerçants.

La première centrale d'achats est créée en 1930. Urbanisation, transports faciles, grande distribution (aujourd'hui les 2/3 du marché alimentaire) étouffent les circuits courts. Mais ces derniers regagnent de l'intérêt depuis les années 2000.

Les enjeux du développement durable et les crises alimentaires ravivent le besoin de circuits courts (7 % des achats alimentaires en France en 2010). L'Ademe y voit « une opportunité économique non négligeable, que ce soit pour le producteur (sécurisation de son modèle économique), le consommateur (prix ajusté au coût réel) ou un territoire (création d'emplois locaux) ». 21 % des agriculteurs (50 % en bio) vendent tout ou partie de leur production en circuit court.

Un mieux économique et social

Les circuits courts remettent en contact clients et producteurs, offrant une transparence sur la provenance, les prix et les modes de production, et des produits plus frais et d'un meilleur rapport qualité-prix.

Ils favorisent les pratiques écologiques (plus grand nombre de variétés, moins d'intrants, moins d'emballages). La chaîne de distribution simplifiée fait bénéficier le paysan d'une meilleure marge, sans délai de paiement. L'effet est positif sur l'emploi salarié et les candidatures à l'installation paysanne. Les circuits courts permettent le maintien d'une agriculture locale.

La faiblesse du circuit court reste le transport. La camionnette à moitié remplie n'est pas plus économe que le porte-conteneur international ni que le poids lourd pleinement chargé. Mais il faut raisonner sur tous les critères environnementaux y compris les intrants ou les autres pollutions, ainsi que les avantages sociaux...